



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 3128

Texte de la question

SITUATION EN CÔTE-D'IVOIRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Paul Lecoq. Ma question s'adresse à Alain Juppé, ministre des affaires étrangères.

En précipitant l'organisation des élections dans un pays déchiré, la communauté internationale, et la France en particulier, portent aujourd'hui une lourde responsabilité dans le drame qui se joue en Côte-d'Ivoire. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Un député du groupe UMP. Démago !

M. le président. Mes chers collègues, écoutez la question ! Chacun a le droit de s'exprimer ici !

M. Jean-Paul Lecoq. Qu'elle qu'ait été l'issue de ces élections, des affrontements violents étaient prévisibles.

Alors que nous préconisions une négociation politique pour sortir de la crise, Nicolas Sarkozy a préféré soutenir " officiellement " un candidat dès le lendemain du premier tour de l'élection présidentielle ivoirienne.

Encore une fois, la diplomatie française s'illustre en Côte-d'Ivoire par son incohérence. Soutenant inconditionnellement Alassane Ouattara, avant et après son élection, la France ose se présenter comme force d'interposition impartiale.

Hier soir, en faisant intervenir les forces armées françaises pour bombarder le palais présidentiel de Laurent Gbagbo, la France, loin de protéger les civils, agit pour installer au pouvoir, par la force, son poulain et ami. (*Exclamations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe UMP.*) Mesurez-vous bien la portée de votre soutien ? Aujourd'hui le camp Ouattara fait l'objet de graves accusations de crimes de guerre et de massacres de civils ayant fait des centaines de morts.

M. François Grosdidier. C'est vous, un stalinien, qui dites cela !

M. Jean-Paul Lecoq. Ces accusations émanent de l'ONU et de plusieurs organisations internationales.

Ce soutien inconditionnel a vraisemblablement été interprété comme un blanc-seing pour agir dans l'illégalité et commettre des exactions. Dès lors, c'est la responsabilité politique et morale de notre pays qui est engagée.

Ma question est simple : quel est l'objectif de l'intervention des forces armées françaises en Côte-d'Ivoire ?

S'agit-il pour la France, en bombardant le palais présidentiel...

M. le président. La parole est à M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur Lecoq, l'objectif de la France est clair : faire respecter le droit international.

Nous n'avons pas tout à fait la même appréciation du temps. Vous avez dit dans votre question que nous avons précipité l'organisation des élections. M. Gbagbo s'est maintenu au pouvoir dix ans en refusant d'organiser des élections ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Cette élection a eu lieu et M. Ouattara a été élu.

M. Daniel Mach. C'est la démocratie !

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. L'élection a été reconnue par l'ensemble de la communauté internationale : les Nations unies, l'Union africaine, la CEDAO - la communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest - et les grandes puissances, dont la France.

M. Gbagbo a refusé d'accepter la sanction du suffrage universel. Il s'est maintenu au pouvoir par la force. Il a utilisé tous les moyens contre son propre peuple. C'est la raison pour laquelle, la semaine dernière, a été votée

la résolution 1975 évoquée par M. le Premier ministre, qui demandait à l'ONUCI de s'emparer des armes lourdes que Laurent Gbagbo utilisait contre le peuple ivoirien.

L'ONUCI n'y est pas parvenue à elle seule. Hier soir, le secrétaire général des Nations unies a donc demandé à la France de faire intervenir le dispositif Licorne en appui de l'ONUCI. C'est ce qui s'est passé. Nous sommes aujourd'hui, je l'espère, à deux doigts de convaincre M. Gbagbo de quitter le pouvoir et de laisser Alassane Ouattara l'exercer comme le veulent le droit international et le résultat des élections.

Il nous faut maintenant nous projeter dans l'avenir et aider cette nouvelle Côte-d'Ivoire à se reconstruire dans la paix et dans la prospérité.

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. Je peux vous dire, monsieur le député Lecoq, que moi aussi, je partage le sentiment de fierté du Premier ministre devant ce que le Président de la République et la France ont fait pour aider la Côte-d'Ivoire à surmonter cette épreuve. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3128

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 avril 2011